
PROTECTION DE LA VIEILLESSE ABANDONNEE

PROCES – VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2025

L'an deux mille vingt-six et le 29 juin à 14h00,

Les membres de l'association pour la Protection de la Vieille Abandonnée (l'« **Association** ») dont le siège social est situé à Nice au 31 rue Smolett (06300) se sont réunis au siège social.

- Vu la convocation régulière des membres de l'Association, établie par son Président.
- Vu les statuts de l'Association, reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République en date du 14 mars 1937 (J.O 29 mai 1937).
- Vu l'ordre du jour comportant
 - o Rapport moral et financier
 - o Approbation des comptes 2025
 - o Affectation du résultat 2025
 - o Renouvellement du Conseil d'Administration
 - o Renouvellement du Bureau
 - o Questions diverses

Etaient présents :

Madame Eliane CHIOSSONE
Madame Corine FARRUGGIO
Madame Annie VALERY
Madame Simone VIALE
Monsieur Gérard VIALE
Monsieur Jean VIOLA

Monsieur VIOLA assure la présidence de cette réunion.

Notre Association est plus que centenaire. Nous pouvons dire qu'elle est non seulement majeure, mais qu'elle a acquis l'expérience que l'on veut bien accorder à une grande Dame. Née durant la grande guerre de 1914, elle a surmonté les difficultés de l'entre-deux guerres. Elle a vécu les jours sombres, cruciaux de l'occupation, de celle de 39-45 ; elle a subi les remous de la Libération sans cesser, cependant, de se pencher sur l'angoissant problème de la Vieillesse en France, sans cesser un seul jour son activité bienfaisante en assistant et protégeant ceux pour qui la vie fut parfois si cruelle, si injuste.

Nos protégés ont reçu une aide alimentaire et administrative. Tout ce qui leur a été remis leur a été donné absolument gratuitement et de très bonne qualité.

Nous avons procédé à notre distribution de Noël fin décembre 2025, dans les locaux mis à notre disposition par la mutuelle uMEn au 31, rue Smolett à Nice. Nous avons reçu plus de 190 personnes.

JV E

Dans le cadre du plan canicule notre association est un partenaire institutionnel du C.C.A.S. de la ville de Nice pour la mise en place par Monsieur le préfet des Alpes Maritimes du plan canicule, destiné à porter assistance aux personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles et isolées, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nice des dispositions nationale de protection.

Le Président, Monsieur Viola, déclare qu'il tient à remercier les membres présents et les généreux donateurs ; il poursuit en rappelant que Mademoiselle Sardina a fondé à NICE le 11 février 1917, une œuvre dans le but de secourir par tous les moyens dont elle dispose, les infortunés qui lui sont signalés parmi les personnes âgées sans famille, sans logis ou encore privés de ressources.

Monsieur Viola précise que Lucienne Sardina avait souhaité que son œuvre se poursuive dans le même esprit de vraie et loyale solidarité, ainsi que d'économie, dans lequel elle l'avait fondée avec ses faibles ressources en 1917.

Avant de passer au point suivant, Monsieur Viola indique que notre Association ne fonctionne qu'avec des bénévoles, pas de frais de fonctionnement, pas de frais de représentation.

Notre Association ne sollicite pas de subvention publique.

Monsieur Viola remercie :

- Les bénévoles pour leur présence aux distributions,
- Les donateurs qui permettent de faire vivre l'association.

Le Président procède à la lecture du rapport moral et financier de l'exercice écoulé de l'Association.

Le Président présente le bilan et le compte de résultat 2025 :

- Bilan : 15 007 euros
- Compte de résultat : positif de 3 395 euros

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité.

Les membres décident à l'unanimité de l'affectation du résultat au compte de Réserves de l'Association.

Monsieur Viola propose de passer à la désignation des membres du Conseil d'Administration.

Après élection régulière le Conseil d'Administration élu pour 2 ans se compose comme suit :

Madame Eliane CHIOSSONE
Madame Corine FARRUGGIO
Madame Annie VALERY
Madame Simone VIALE
Monsieur Gérard VIALE
Monsieur Jean VIOLA

W. C. C.

Monsieur le Président de séance propose au conseil d'administration d'élire les membres du Bureau choisis en son sein.

Après élection régulière le Bureau élu pour 2 ans se compose comme suit :

Monsieur Jean VIOLA Président
Monsieur Gérard VIALE Vice-président
Madame Corine FARRUGGIO Trésorière
Madame Eliane CHIOSSONE Secrétaire

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau devra se tenir lors de l'Assemblée Générale prévue en 2028 pour approuver les comptes de l'exercice 2026.

Aucune autre question n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00

Le Président,
Jean Viola

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Viola'.

La secrétaire
Eliane Chiòssone

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Chiòssone'.

RAPPORT MORAL ET FINANCIER ANNEE 2025

25/05/2026

Mesdames, Messieurs,

En préparation de notre Assemblée Générale sur l'année 2025, je vous rappelle les buts de notre association.

BUT DE L'ASSOCIATION :

- Assistance morale et matérielle aux personnes âgées de plus de 60 ans, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), non imposables, non propriétaire.

CHAMP D'ACTION :

- La ville de Nice et sa banlieue
- Pour être assisté par l'association, la personne doit dans la mesure du possible, présenter ses pièces d'identité, son avis de non-imposition, son attestation de pension.
- Elle ne doit se munir d'aucune recommandation privée ou officielle, seule sa situation précaire entre en compte.
- Fondée à Nice le 11 février 1917 par Mademoiselle Lucienne SARDINA, reconnue d'utilité publique en 1937 (décret de Monsieur le Président de la République), l'œuvre de la Protection de la Vieillesse Abandonnée (ou œuvre Lucienne Sardina), assiste les personnes âgées dans la difficulté.
- On peut dire qu'elle est non seulement majeure, mais qu'elle a acquis l'expérience que l'on veut bien accorder aux grandes dames.

RESSOURCES :

L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles et sans aucun frais de fonctionnement.

Notre association ne sollicite pas de subvention publique. Seuls sont acceptés les dons et legs (sans droits de succession en raison de son caractère d'association reconnue d'utilité publique).

FONCTIONNEMENT :

L'association achète des denrées alimentaires grâce aux dons reçus. Elle peut également bénéficier de dons en nature.

- Elle redistribue toutes les denrées ainsi achetées ou collectées à des personnes en situation de précarité, lors d'une distribution annuelle organisée à son siège.

ACTIVITES :

Notre distribution de denrées alimentaires a été réalisée fin décembre 2025 au siège de notre Association 31 rue Smolett 06300 Nice.

Nous sommes reconnaissants à la mutuelle UMEN qui nous héberge gratuitement dans ses locaux.

Je vous rappelle que depuis 2013 nous sommes partenaire du plan canicule de la ville de Nice.

Nous remercierons tous les généreux donateurs.

RESULTATS FINANCIERS :

Bilan de 15 007 euros.

Trésorerie : 15 007 euros.

Compte de résultat positif de 3 395 euros.

Je vous remercie pour votre présence et votre fidélité.



Le Président,

Jean Viola

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
LIVRET BLEU 517CE	6 252,73		6 252,73	11 022,15
Charges constatées d'avance Charges constatées d'avance				
TOTAL II	15 007,24		15 007,24	11 612,01
Charges à répartir/plus.exerc.(III) Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembour. d'obligations (IV) Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V) Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 007,24		15 007,24	11 612,01

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Capital Capital				
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves Réserve légale RESERVES 10610 Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			11 612,01 11 612,01 11 612,01	15 303,54 15 303,54 15 303,54
Report à nouveau Report à nouveau				
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice			3 395,23 3 395,23	-3 691,53 -3 691,53
Subventions d'investissement Subventions d'investissement				
Provisions réglementées Provisions réglementées				
TOTAL I			15 007,24	11 612,01
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL I BIS				
Provisions pour risques Provisions pour risques				
Provisions pour charges Provisions pour charges				
TOTAL II				
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				

Impression définitive

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes aup. étab. crédit				
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes Autres dettes				
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance				
TOTAL III				
Ecarts de conversion passif (IV) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)			15 007,24	11 612,01

Impression définitive

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			2 970,35	5 163,68
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements			2 915,70	4 496,03
ACH. PRODUITS DISTRIBUES 60214002			2 915,70	4 496,03
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			54,65	667,65
CARBURANT- ENTRETIEN AUTO 615VOITURE				74,40
ASS.MULTI RISQUE 61610002				560,25
PRESTAT.SERVICES BANQUES 62780002			54,65	33,00
Impôts, taxes et vers. assimilés				
Impôts, taxes et vers/ assimilés				
Charges du personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortis. & provisions				
Amort. sur immobilisations				
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
Autres charges				
Autres charges				
TOTAL I			2 970,35	5 163,68
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)				
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur			3 395,23	
Bénéfice			3 395,23	
TOTAL GENERAL (CHARGES)			6 365,58	5 163,68

Impression définitive

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)				
Autres produits d'exploitation (B)			6 135,00	1 050,00
Production stockée				
Production immobilisée			6 135,00	1 050,00
DONS 72242502			6 135,00	1 050,00
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge				
Autres produits				
TOTAL (A+B)			6 135,00	1 050,00
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			230,58	422,15
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			230,58	422,15
INTERETS CAISSE EPARGNE 76395250			230,58	422,15
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				3 691,53
Perte				3 691,53
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			6 365,58	5 163,68

Impression définitive

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON

Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Soldes intermédiaires

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027

NAF (APE) 9499Z

N° Identifiant

Période du 01/01/25

au 31/12/25

Tenue de compte :

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Essentials 7.01

Date de tirage 02/07/26

à 17:36:09

Page :

1

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
-------------------	--	--	-----------	-----------

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

DONS

72242502

Variation du stock de production

6 135,00

1 050,00

6 135,00

1 050,00

6 135,00

1 050,00

Consommation

Achats consommés

ACH. PRODUITS DISTRIBUES

60214002

Variation du stock

-2 915,70

-4 496,03

-2 915,70

-4 496,03

-2 915,70

-4 496,03

Marge sur matière ou commerciale

Services extérieurs

CARBURANT- ENTRETIEN AUTO

615VOITURE

ASS.MULTI RISQUE

61610002

Autres services extérieurs

PRESTAT.SERVICES BANQUES

62780002

Transfert de consommations

3 219,30

-3 446,03

-634,65

-74,40

-560,25

-54,65

-33,00

-54,65

-33,00

Valeur ajoutée

Impôt, taxes & versements assi.

Charges de personnel

Subventions d'exploitation

Transf. de charges d'exploitation

3 164,65

-4 113,68

Excédent brut d'exploitation

3 164,65

-4 113,68

Autres charges de gestion courante

Autr. produits de gestion courante

Charg. exceptionn. sur opér.gest.

Produits exceptionnels/opér. gest.

Prov. à caract. de charg. d'expl.

Repr. à caract. de charg. d'expl.

Transfert charges exceptionnelles

Excéd. brut d'exploitation corrigé

3 164,65

-4 113,68

Redevances de crédit bail

Charges financières

Produits financiers

INTERETS CAISSE EPARGNE

76395250

Charges exceptionn./opér.finan.

Prod. exceptionnels/opér.finan.

Prov. financ. classées en trés.

Repr. financ. classées en trés.

Particip. salariés impôts/bénéf.

Transf. de charges financières

230,58

422,15

230,58

422,15

Capacité d'autofinancement

3 395,23

-3 691,53

Impression définitive

PROTECTION VIEILLESSE ABANDON
Distribution alimentaire
31 RUE SMOLETT

06300 NICE

Soldes intermédiaires

Document fin d'exercice

N° Siret 78263478600027
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte :

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
Charges nettes/cession de valeurs Produits nets /cession de valeurs Valeurs cptables des élém.actifs Produits des cess. d'élém. actifs Am.& prov. class. en fonds roul. Repr. classées en fonds de roul.				
Résultat net			3 395,23	-3 691,53

PROTECTION DE LA VIEILLESSE ABANDONNEE

Association d'utilité publique loi 1901

**31, rue Smolett
06300 NICE**

ANNEXE

Notre association d'utilité publique a pour but l'assistance morale et matérielle aux personnes âgées de plus de 60 ans, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), non imposables, non propriétaires.

Son bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, présente un total de 15 007 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Aucun fait majeur n'est intervenu au cours de l'année 2025 et l'association a maintenu sa distribution alimentaire annuelle à son siège.

Aucun fait postérieur à la clôture n'a eu une influence significative sur le patrimoine et la situation financière de l'association.

Il n'a pas été procédé à un appel à la générosité publique. L'association n'a perçu aucune subvention publique.

Les principes comptables et les méthodes utilisées pour présenter le bilan et le compte de résultat sont exposés ci-dessous. Les notes (ou les tableaux) ci-après, font partie intégrante des comptes annuels établis par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

TABEAU DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				

NOTES SUR LE BILAN

Amortissement des immobilisations

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE				

État des Provisions

PROVISIONS	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
- Provisions pour hausse des prix				
- Autres provisions réglementées				
- Provisions pour impôts				
- Autres provisions pour risques et charges				
- Autres immobilisations financières				
- Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

NOTES SUR LE BILAN

État des créances

CREANCES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			
Prêts accordés au cours de l'exercice			
Prêts récupérés au cours de l'exercice			

Réserves

Les Réserves associatives s'élèvent à 15 007 euros.

La trésorerie s'élève à 15 007 euros.

NOTES SUR LE BILAN

État des dettes

DETTES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 an
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
TOTAL				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

CHARGES À PAYER	MONTANT
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	